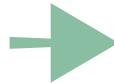




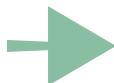
POURQUOI TOUCAN ?



Rentabilité / Sécurité

Botrytis cinerea : l'ennemi n°1 de la qualité.

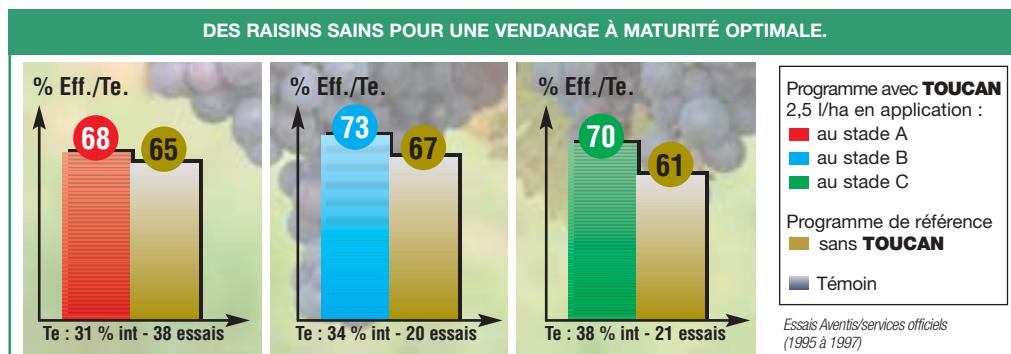
- Des pertes quantitatives à la vendange, nécessité de trier la récolte.
- Des pertes qualitatives :
 - 1/ Augmentation du taux de laccase : risques de casse oxydasique, d'altération de la couleur, d'odeurs désagréables et de pertes d'arômes.
 - 2/ Présence de glucanes : ralentissement de la filtration, perturbation de la clarification.
 - 3/ Modification du métabolisme des sucres et acides : diminution du taux de glucose, baisse du degré d'alcool, augmentation de l'acide gluconique et du glycérol.



L'anti-Botrytis double action

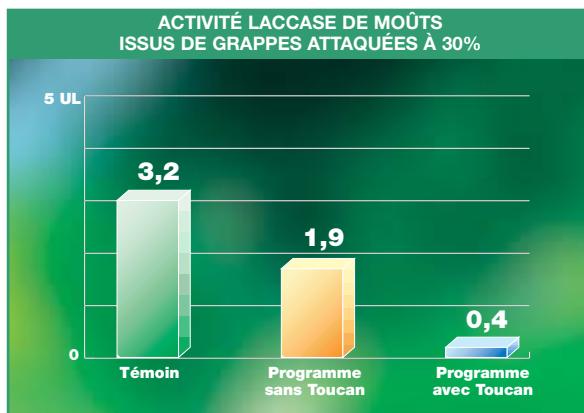
- Une valeur sûre en terme d'efficacité, pour un bon rapport qualité / prix.

Les programmes à 2 ou 3 traitements incluant une application de TOUCAN en A, B ou C assurent régulièrement une **bonne protection contre le Botrytis**.



- Une activité anti-laccase remarquable.

Pour l'oenologue, des moûts au potentiel qualitatif pleinement exploitable, pour l'élaboration de vins de qualité.



À taux de pourriture égal, les parcelles TOUCAN ont moins de laccase.



Appliqué en A, B ou C, TOUCAN réduit très significativement l'activité laccase des moûts.

Toucan®

Oui à la liberté d'expression des vins !

COMMENT S'UTILISE-T-IL ?

TOUCAN s'intègre parfaitement dans tous les programmes de lutte contre le *Botrytis* et peut être utilisé de la floraison à la véraison, en respectant le délai d'emploi avant récolte de 21 jours.

CHUTE DES CAPUCHONS FLORAUX



En A :
assure un excellent contrôle des infections précoques de *Botrytis* latent et réduit l'inoculum disponible à la véraison.

FERMETURE GRAPPE



En B :
empêche le développement du champignon à l'intérieur de la grappe, surtout en cas de blessures de la cuticule (vers de la grappe, maladies).

VÉRAISON



En C :
plus ou moins précocement selon les cépages, en évitant la pénétration du *Botrytis* dans les baies, optimise l'efficacité des programmes anti-*Botrytis*, sans affecter la maturité des raisins.

QU'EST-CE QUE TOUCAN ?

COMPOSITION

400 g/l de pyriméthanol

FORMULATION

Suspension concentrée

DOSE AUTORISÉE VIGNE

2,5 l/ha contre le botrytis

CLASSEMENT

Non classé - Aqua

DAR

21 jours

LMR

2 mg/kg

AUTORISATION DE VENTE

N°9800414

CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 litres



Recommandations

Il est recommandé d'appliquer TOUCAN, ou tout produit de la famille des anilino-pyrimidine, une seule fois par saison.

- TOUCAN est classé neutre à faiblement毒ique vis-à-vis des acariens auxiliaires.
- TOUCAN est sans incidence sur la cinétique de fermentation des moûts, les qualités organoleptiques des vins et eaux-de-vie.
- TOUCAN est autorisé à la vente ou bénéficie de tolérance d'importation aux USA, Japon, Canada,...